

**PROCES-VERBAL**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MERCREDI 29 AVRIL 2026 A 20h**

<b>Nombre de membres</b>	L'an deux mil vingt-six, le 29 avril à 20h00,
<b>En exercice : 11</b>	Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice GRIMAUT, Maire.
<b>Présents : 11</b>	<b>PRESENTS :</b> Maud BACHELEY, Jérémy BONNIN, Sylvie EIGLE, Fabrice GAUTHERON, Fabrice GRIMAUT, Alain GUILLEMIN, Vanessa JEANDOT, Nicolas MOUILLOT, Céline PERNOT, Cindy ROZAIN, Didier THEVENET
<b>Votants : 11</b>	
<b>Date de convocation :</b> 21 avril 2026	<b>ABSENTS/EXCUSES :</b>
	<b>SECRETAIRE :</b> Cindy ROZAIN

**Urbanisme**

- **Point concernant les dossiers d'urbanisme**

**Permis de construire**

<b>Demandeur</b>	<b>Adresse</b>	<b>Nature des travaux</b>
GAVILLET Alain	19 rue des Marronniers	Extension

- **Point concernant l'aménagement de la zone 1AUh**

Le permis de construire est toujours en cours d'instruction. Une information sera adressée aux habitants dès la réception du permis d'aménager.

Les travaux devraient commencer dans l'été.

**Forêt**

- **Marché de plantation de la parcelle 12 : résultat et choix des entreprises**  
*(Délibération n°30 adoptée à l'unanimité des présents)*

Le Conseil Municipal décide de retenir les offres suivantes :

- Pour le lot 1 : travaux de préparation de la végétation : 4 offres reçues
  - ◆ Entreprise retenue : entreprise BIGUEURE associé GALLOT
  - ◆ Pour un montant de 9 766,40 € HT soit 10 743,04 € TTC
- Pour le lot 2 : travaux de plantation et dégagement : 4 offres reçues
  - ◆ Entreprise retenue : entreprise NAUDET reboisement
  - ◆ Pour un montant de 44 988,30 € HT soit 48 798,11 € TTC

**Commissions, Syndicats, et communauté de communes**

- **Compte-rendu des commissions et des syndicats**

Un point est fait sur les différentes commissions.

- **Commission Communale des Impôts Directs : désignations** *(Délibération n°31 adoptée à l'unanimité des présents)*

Le Conseil Municipal a établi une liste de membres de la commission communale des impôts directs. Cette liste sera communiquée aux services des impôts qui désignera 6 titulaires et 6 suppléants parmi cette liste.

- **Commission liste électorale**

Le Conseil Municipal a désigné : Fabrice GAUTHERON, Louis CAGNE et Denis EIGLE membres de la commission de contrôle de la liste électorale.

- **Correspondant EPAGE : Jérémy BONNIN**

- Correspondant Ambroisie : Céline PERNOT

- **Mise en place des comités consultatifs**

À la suite des différentes inscriptions des habitants, les élus confirment la constitution des comités consultatifs suivants : action sociale, jeunes, environnement et cadre de vie, communication, bois, voirie, finances.

**Questions et informations diverses**

- **Cartes jeunes et participation** (*Délibération n°32 adoptée à l'unanimité des présents*)

Le Conseil Municipal renouvelle la gratuité de la carte avantages jeunes et la participation de 50 € pour l'inscription à une activité sportive ou la participation à un voyage scolaire.

Ces avantages sont offerts aux jeunes desnois de moins de 18 ans (sur inscription en mairie).

Par ailleurs, un bon d'achat sera offert aux CM2 qui quittent le primaire pour entrer au collège.

- **Défense incendie** : les 2 poteaux à créer sur la grande rue seront installés durant les travaux de renouvellement de la conduite d'eau (Au Noyant et près de l'impasse de la bataille) : devis de 10 000 € H.T.
- 8 mai à 11h30
- Cour de l'école : le portillon de l'école a été fracturé.
- La partie fabrication de la coopérative fromagère ne sera plus présente à Desnes mais le magasin reste ouvert. Un point sera fait avec leurs représentants sur l'utilisation du bâtiment loué par la commune à la coopérative fromagère.
- Refus de subvention pour la retraite sportive de Bletterans
- Ouverture de la baignade du 1<sup>er</sup> juin au 31 août comme les années précédentes.
- À la suite des aménagements effectués par l'agent communal à l'entrée du cimetière les plantations seront effectuées.
- La fédération des chasseurs lance un nouveau programme de plantation de haies : le Conseil Municipal est favorable.
- Le Conseil Municipal souhaite proposer à la Communauté de Communes l'aménagement d'un sentier pédestre autour du lac

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 4 juin 2026 à 20h00 (sous réserve)

Le Maire,  
Fabrice GRIMAUT



**LISTE DES DELIBERATIONS**

30	Marché de plantation de la parcelle 12 : résultat et choix des entreprises
31	CCID
32	Cartes jeunes et participation